



Réseau de Santé VIH - Hépatites - Toxicomanies en Savoie

Siège :

5, Rue Pierre et Marie CURIE
PAVILLON SAINTE HELENE
B.P. 1125
73011 CHAMBERY Cedex

☎ : 04 79 96 58 25

☎ : 04 79 96 58 27

E-mail : revih-sts@orange.fr

<http://www.revih-sts.fr>

"Santé Tatouage - Piercing Savoie"

Les professionnels du
tatouage/piercing et
les professionnels de la
santé ont travaillé
ensemble ...



... pour la réduction des risques
infectieux





TATOUAGE-PIERCING : RECUEIL DE FICHES TECHNIQUES

Document rédigé en janvier 2006 et actualisé en février 2010

SOMMAIRE

PREAMBULE	4
PRECAUTIONS STANDARDS EN HYGIENE	6
CHARTRE DEPARTEMENTALE DES REGLES DE BONNE PRATIQUE DU TATOUAGE-SAVOIE	9
CHARTRE DEPARTEMENTALE DES REGLES DE BONNE PRATIQUE DU PIERCING-SAVOIE	12
LISTE DES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES A RECHERCHER AVANT UN TATOUAGE/PIERCING	15
SIGNALEMENT d'UN EVENEMENT INDESIRABLE OU ANORMAL APRES UN TATOUAGE OU UN PIERCING	16
FICHES TECHNIQUES PIERCING	17
PREPARATION DE LA PEAU et DES MUQUEUSES AVANT PIERCING	18
PREPARATION DU MATERIEL	20
REALISATION DU PIERCING	20
RECOMMANDATIONS DE SOINS APRES PIERCING	22
FICHES TECHNIQUES TATOUAGE	23
PREPARATION DE LA PEAU et REALISATION du TRANSFERT	24
ANTISEPSIE DE LA PEAU AVANT TATOUAGE	26
PREPARATION DU MATERIEL et REALISATION DU TATOUAGE	27
RECOMMANDATION DE SOINS APRES TATOUAGE	29
ENTRETIEN du DERMOGRAPHE et des ACCESSOIRES	30
FICHES TECHNIQUES COMMUNES :	31
PRE-DESINFECTION (décontamination) DES INSTRUMENTS REUTILISABLES	32
LAVAGE DES INSTRUMENTS REUTILISABLES PAR ULTRASONS	34
LAVAGE MANUEL DES INSTRUMENTS REUTILISABLES	36
VERIFICATION DU MATERIEL ET CONDITIONNEMENT	38
CHARGEMENT ET FONCTIONNEMENT DE L'AUTOCLAVE	39
LIBERATION D'UNE CHARGE D'AUTOCLAVE	41
ENTRETIEN DES LOCAUX	43
ANNEXES	44
LISTE POSITIVE DES ANTISEPTIQUES	45
Antiseptiques à utiliser sur une muqueuse	46
Antiseptiques à utiliser sur une peau saine	47
FICHE DE STERILISATION	52
CHOISIR UN PETIT STERILISATEUR DE CLASSE B-CHECK LIST	53
BIBLIOGRAPHIE	55

PREAMBULE

Depuis plusieurs années en Savoie nous travaillons sur la réduction des risques infectieux, en particulier dans le domaine des infections virales liées aux virus des hépatites et du SIDA.

Une démarche de réflexion et de travail commun a été entreprise depuis plusieurs années avec les professionnels du tatouage et du piercing en Savoie pour aboutir à :

- ✓ Des échanges réguliers sous forme de rencontres qui ont conduit à la création d'un groupe santé tatouage – piercing Savoie.
- ✓ L'organisation de différentes actions de formation à destination des professionnels.
- ✓ La rédaction d'une charte de bonnes pratiques qui engage les professionnels signataires.

En parallèle une sensibilisation du public à la réduction des risques autour du tatouage et du piercing a été entreprise.

Cette démarche globale est originale en France et s'adresse à une profession où il n'y a pas encore à ce jour de réglementation spécifique.

Ce document est un recueil de fiches techniques qui ont été rédigées de façon consensuelle entre professionnels de la santé et professionnels du tatouage et du piercing après partage d'expérience et évaluation de la relation moyens/réduction des risques.

L'objectif principal de ce recueil est que l'ensemble de ces recommandations soient réalisables au quotidien et partagées par tous les professionnels. Ces recommandations sont une adaptation des techniques pour qu'elles répondent le mieux possible aux règles d'hygiène.

Ceci devance la législation qui n'existe pas à ce jour.

Dans ce document ne sont pas décrits :

- ✓ Le geste technique lui-même qui relève de la compétence technique et artistique de chaque professionnel qui s'est formé pour cela.
- ✓ L'architecture et l'agencement des locaux qui avaient été détaillé dans la charte de bonnes pratiques et de façon plus complète dans le guide de recommandations des bonnes pratiques du piercing. La charte avait en particulier reprécisé l'importance de la séparation d'une salle pour l'accueil, d'une salle de travail, d'un local de nettoyage et de stérilisation.
- ✓ La recherche de contre-indications préalables à l'exécution du tatouage et du piercing (une check list indicative est intégrée à ce manuel)

On insiste sur l'information du client et la signature d'un contrat client avant le geste.

Concernant l'âge la réglementation est inexistante. La Savoie, dans sa charte de bonnes pratiques, recommande de ne pas effectuer de tatouage chez des personnes mineures et concernant les piercings, mieux vaut garder une attitude de prudence en contre-indiquant, certains piercings avant l'âge de 18 ans.

Cette démarche réalisée par le groupe de travail est constructive et nous l'espérons servira à tous au quotidien.

La rédaction du document a été coordonnée par le Docteur Christophe LAMBERT, le Docteur Jodie LECOMPTE, le Docteur Jacques MARTEL, le Docteur Olivier ROGEAUX (Centre Hospitalier de Chambéry) et l'ensemble du groupe de travail de professionnels du tatouage et du piercing de la Savoie (A. BELIN, B. BOUROUD, S. CHAMBON, J. CHAZERAND, M. DEBERNARDI, P. DEBERNARDI, T. FUMEX, M. GIBBS, I. GILBERT, F. GIVAUDAN, G. MONTAZ, L. MONTAZ, C. VITELLARO, J. ZIEGLER, P. ZIEGLER), ainsi que l'équipe de REVIH-STTS (V. MORALES, W. MOYAL, Y. NURY).

Le recueil a été relu par les Docteurs Olivier ROGEAUX, Christophe LAMBERT, Franck Olivier MALLAVAL, Jacques MARTEL, Sylvie BOUTONNET (Infirmière du Pole Hépatite), Laetitia TORCHIO (Diététicienne du Pole Hépatite) et Géraldine GOSSE (Equipe Opérationnelle en Hygiène en milieu hospitalier) ; il a également été réactualisé d'après la nouvelle réglementation en Février 2010.

PRECAUTIONS STANDARDS EN HYGIENE

Circulaire du 20 avril 1998 relative à la prévention du risque professionnel (annexe 1) : les précautions standard ont pour but d'éviter la transmission des infections nosocomiales* à la fois aux patients et aux soignants. Elles sont à appliquer quel que soit le statut infectieux du patient.

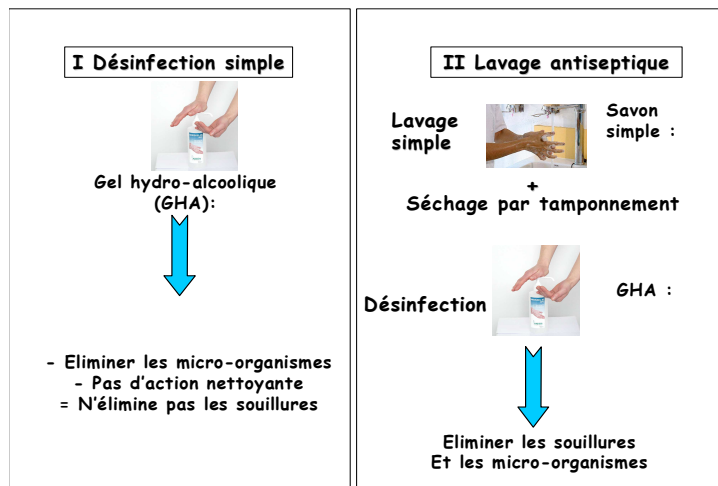
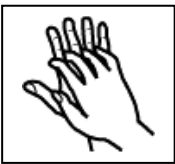
* ou Infections Associées aux Soins (IAS)

Les précautions standards visent à protéger :

- le **professionnel du tatouage ou du piercing** des infections transmises par le sang ou les liquides biologiques,
- le **client** des infections véhiculées par les mains du professionnel ou le matériel.

Ces précautions standards sont les suivantes :

1. *Hygiène des mains* : Différentes méthodes :



III le lavage/traitement hygiénique se réalise soit :

- avec un savon antiseptique ou une solution moussante antiseptique. Il s'effectue avant tout geste aseptique.
- par friction avec GHA

Favoriser au maximum la désinfection des mains par friction avec GHA sur des mains sèches et non souillées en suivant les étapes suivantes :



L'hygiène des mains s'effectue sur des mains sans bijoux, aux ongles courts et sans vernis.

L'hygiène des mains se réalise :

- le matin en arrivant et le soir en partant de son lieu de travail,
- après tout geste de la vie courante (manger, fumer, sortir des toilettes.)
- entre 2 clients
- après contact avec du sang, des liquides biologiques (sécrétions nasales ...) ou tissus, de la peau lésée, même si le professionnel porte des gants
- lors de manipulation de matériel souillé de sang ou de liquide biologique que des gants aient ou non été portés.
 - avant de mettre ou après avoir enlever des gants à usage unique stérile ou non.
 - avant et après tout geste comportant une effraction cutanée.



2. Ports de gants à usage unique (UU)

Les gants à **usage unique** non stériles sont utilisés pour protéger les mains de l'opérateur et le client. Il est recommandé d'en porter pour tout contact avec des muqueuses (lèvres, langue ...), de la peau lésée, des liquides biologiques ou du matériel souillé.

Les gants à usage unique **stériles** doivent être portés pour réaliser un geste comportant une effraction cutanée et pour manipuler du matériel stérile.

Quel que soit le type de gants il est nécessaire d'en changer à minima et plus fréquemment selon les besoins entre chaque client, entre 2 sites anatomiques chez un même client.

Les gants en latex sont à changer toutes les deux heures en lien avec un phénomène de porosité.

3. Protection de la tenue vestimentaire



La tenue vestimentaire doit permettre d'éviter la contamination de l'opérateur. Une blouse textile à manches courtes est recommandée pour faciliter le lavage des mains.

Cette tenue professionnelle doit être changée *a minima* tous les jours et chaque fois que celle-ci est souillée

Il est recommandé de porter des lunettes de protection s'il existe un risque de projection.

Le tablier plastique est recommandé pour le lavage des instruments souillés.

Entretien du matériel et des surfaces :

- Le matériel stérile à **usage unique** doit être privilégié dès lors qu'il existe.

Les aiguilles et supports (buses) sont **impérativement** stériles et à usage unique.

Dans le cas du piercing, le bijou doit également être stérile au moment de sa mise en place.

Le matériel qui ne peut être à usage unique est décontaminé et stérilisé suivant un processus établi (fiches techniques 9 à 14).

- La séparation des zones « sale » et « propre » est un principe fondamental à respecter lors de l'aménagement des locaux. La zone de travail du professionnel doit être indépendante des autres locaux notamment accueil et zone d'entretien du matériel réutilisable.

Le mobilier et les revêtements de sols doivent être choisis dans des matériaux lisses et non poreux permettant un entretien aisé, répété et résistants aux produits de désinfection (éviter les étagères et plans de travail en bois notamment).

- Entretien des surfaces entre chaque client ou si souillures par les liquides biologiques (sang, salive, ...) il faut réaliser un entretien immédiat.

- Le fauteuil ou lit d'examen devra être recouvert d'une protection à usage unique changée après chaque client.

5. Transport du linge et des déchets

Réglementation pour les déchets : livre 1, titre 1 du code de la Santé Publique (chapitre 5,8) filière des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux) et assimilés, responsabilisation des professionnels.

Site : www.sante.gouv.fr/DASRI-eliminer-dechets-0306.pdf

CHARTRE DEPARTEMENTALE DES REGLES DE BONNE PRATIQUE DU TATOUAGE SAVOIE

Article 1

Le client doit être âgé de **18 ans minimum**. Le tatouage est interdit aux mineurs.

Article 2

Les **précautions d'hygiène de base** dans les locaux sont respectées : le studio est un milieu où manger, fumer, ou être accompagné d'un animal, est interdit. Le tatoueur se réserve le droit de ne pas honorer de prestation à des personnes dont le comportement physique (drogue, alcool...) et psychologique ne le permet pas.

Article 3

Le **studio** est un lieu professionnel respectant l'art.117 du règlement sanitaire départemental et comportant :

- une salle d'accueil,
- une ou plusieurs salle(s) de travail,
- un local de stérilisation,
- un point d'eau

qui sont entretenus régulièrement avec des produits dont l'efficacité est reconnue et validée (cf. liste des détergents désinfectants validés par la Société Française d'Hygiène Hospitalière) pour chaque surface : sols, plans de travail, bancs d'examen, ainsi que toute autre surface qui peuvent être, en plus, recouvertes de protections à usage unique. Des instructions (documents écrits) décrivent les modalités d'entretien des locaux.

Article 4

Le **matériel à usage unique**, dès lors qu'il existe, est privilégié et utilisé : aiguilles, capsules, gants, champs, rasoirs, compresses...ainsi que tout ce qui peut être en contact avec la peau.

Article 5 Le **matériel qui ne peut être à usage unique** est **décontaminé** et **stérilisé** suivant un processus établi : décontamination, lavage manuel ou automatique, rinçage, séchage, conditionnement dans les gaines ou emballages munis de témoins de stérilisation par autoclave. Des documents écrits précisent les modalités de préparation des dispositifs médicaux stériles. Les stérilisateur sont conformes aux normes en vigueur et doivent faire l'objet d'un contrat de maintenance.

L'autoclave de classe B disposant d'une imprimante est fortement recommandé ; les cycles adaptés seront utilisés. Le test BOWIE et DICK est effectué régulièrement pour s'assurer de l'efficacité de l'autoclave.

Article 6 Avant l'acte, le professionnel s'engage à informer le client sur la nature de l'acte et ses risques éventuels. Le client s'engage en retour à informer le professionnel de tout problème de santé (allergies...) ou traitement (aspirine, anticoagulants...) susceptibles de contre-indiquer ou de reporter l'acte. L'acte s'effectue avec le consentement libre et éclairé du client qui autorise le professionnel à réaliser l'acte en signant un « *contrat-client* ».

Article 7

La tenue vestimentaire du professionnel et son hygiène corporelle sont adaptées à l'activité. Il se nettoie systématiquement les mains et ongles par savonnage et mouillage **entre chaque acte et chaque client** avec des produits efficaces et adaptés à l'antisepsie des mains et le séchage s'effectue avec du papier absorbant jetable.

Article 8

Pour réaliser l'acte, le professionnel porte des gants de soins à usage unique. Seuls sont utilisés des rasoirs à usage unique.

Article 9

L'**acte terminé**, le professionnel indique au client les soins à pratiquer pour favoriser une évolution normale des conséquences de l'acte. Le professionnel s'engage à remettre au client un document d'information qui lui précise ces recommandations. Une visite de contrôle peut être proposée. En cas de problème, une orientation médicale est nécessaire.

Article 10

Gestion des déchets infectieux : Les déchets à risques piquant-coupant-tranchant suivent une filière d'élimination spécifique et ne sont en aucun cas mélangés aux ordures ménagères. Ils sont stockés dans des récipients adaptés et évacués régulièrement par une entreprise spécialisée, en s'assurant du respect des prescriptions réglementaires en vigueur. Une convention est établie avec cette entreprise qui délivre au producteur des bons de prise en charge à chaque collecte (Décret n°97-1048 du 06/11/97- Arrêtés du 07/09/99).

Article 11

Les colorants utilisés ne doivent pas porter atteinte à la santé et doivent être conformes aux dispositions réglementaires les concernant.

Article 12

En adhérant à cette charte, je m'engage à respecter chacune de ces clauses, accepte désormais de suivre des formations (règles d'hygiène, réduction des risques,...) et de me soumettre à des visites de contrôle du respect des termes de cette charte, réalisées par les professionnels habilités.

Nom :

Prénom :

A le / /

Signature :

DOCUMENT D'INFORMATION
A REMETTRE AU CLIENT AVANT L'ACTE

Ce document sera rempli par les tatoueurs-perceurs participant au projet

Qu'est-ce qu'un tatouage ?

.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont les risques dans les suites de l'acte du tatouage ? (risques infectieux : décrire les principaux signes d'une infection et les autres risques (allergies etc...))

.....
.....
.....
.....
.....

✂-----

DOCUMENT D'INFORMATION POST-SOINS
A REMETTRE AU CLIENT APRES L'ACTE

Quels sont les soins nécessaires après un tatouage ?

.....
.....
.....
.....
.....

(Détailler la nature de ces soins, leur justification et la procédure recommandée pour les réaliser)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CONTRAT CLIENT TATOUAGE

(2 exemplaires : 1 pour le client et 1 pour le professionnel)

<p>Identification du professionnel :</p> <p>N° identification :</p>

Et

<p>COORDONNEES DU CLIENT :</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p>

Nature de l'acte :

Le tatoueur déclare exercer son art dans le respect de la réglementation départementale en matière de sécurité sanitaire (Titre VI Art. 117-118 de l'Arrêté départemental de Savoie de 1998) et adhérer à la charte départementale des bonnes pratiques du tatouage.

Le client s'engage à déclarer tout antécédent médical (allergies..) et tout traitement (anticoagulants, aspirine,...) susceptibles de contre-indiquer l'acte.

Afin que le client puisse donner son consentement éclairé à cet acte, il reçoit de la part du tatoueur une information professionnelle et appropriée concernant :

*La nature et le déroulement de l'acte.
Les risques connus liés à l'acte et à ses conséquences, mêmes exceptionnelles.
La conduite à tenir et les soins à apporter suite à l'acte.*

Le client ainsi informé, s'engage à respecter les recommandations du tatoueur destinées à garantir une évolution normale des conséquences de l'acte.

Le client autorise, par la présente, le professionnel à pratiquer sur son corps l'acte de tatouage dont les caractéristiques sont précisées dans le document d'information qui lui a été remis.

A..... LE...../200.

Mention « lu et approuvé » et signature

--

CHARTRE DEPARTEMENTALE DES REGLES DE BONNE PRATIQUE DU PIERCING SAVOIE

Article 1

Le client doit être âgé de **18 ans minimum** pour certains piercings (la langue, la poitrine et la sphère génitale). Pour les autres piercings, ils peuvent être envisagés à partir de l'âge de 14 ans, uniquement avec un accord parental écrit et un accompagnement des parents. Le professionnel se réserve le droit de refuser de pratiquer le geste. Une exception peut être faite pour les lobes des oreilles uniquement.

Article 2

Les **précautions d'hygiène de base** dans les locaux sont respectées : le studio est un milieu où manger, fumer, ou être accompagné d'un animal, est interdit. Le professionnel se réserve le droit de ne pas honorer de prestation à des personnes dont le comportement physique (drogue, alcool...) et psychologique ne le permet pas.

Article 3

Le **studio** est un lieu professionnel qui respecte l'art.117 du règlement sanitaire départemental et comportant :
une salle d'accueil
une ou plusieurs salle(s) de travail
un local de stérilisation
un point d'eau

qui sont entretenus régulièrement avec des produits dont l'efficacité est reconnue et validée (cf. liste des détergents désinfectants validés par la Société Française d'Hygiène Hospitalière) pour chaque surface : sols, plans de travail, bancs d'examen, ainsi que toute autre surface qui peuvent être, en plus, recouvertes de protections à usage unique. Des instructions (documents écrits) décrivent les modalités d'entretien des locaux.

Article 4

Le **matériel à usage unique**, dès lors qu'il existe, est privilégié et utilisé : aiguilles, capsules, gants, champs, rasoirs, ainsi que tout ce qui peut être en contact avec la peau.

Article 5

Le **matériel qui ne peut être à usage unique** est **décontaminé et stérilisé** suivant un processus établi : décontamination, lavage manuel ou automatique, rinçage, séchage, conditionnement dans les gaines ou emballages munis de témoins de stérilisation par autoclave. Des documents écrits précisent les modalités de préparation des dispositifs médicaux stériles. Les stérilisateur sont conformes aux normes en vigueur et doivent faire l'objet d'un contrat de maintenance. L'autoclave de classe B disposant d'une imprimante est fortement recommandé ; les cycles adaptés seront utilisés. Le test BOWIE et DICK est effectué régulièrement pour s'assurer de l'efficacité de l'autoclave.

Article 6

Avant l'acte, le professionnel s'engage à informer le client sur la nature de l'acte et ses risques éventuels (fiche d'information). Le client s'engage en retour à informer le professionnel de tout problème de santé (allergies...) ou traitement (aspirine, anticoagulants...) susceptibles de contre-indiquer ou de reporter l'acte. **L'acte s'effectue avec le consentement libre et éclairé du client** qui autorise le professionnel à réaliser l'acte en signant un « *contrat-client* ».

Article 7

La tenue vestimentaire du professionnel et son hygiène corporelle sont adaptées à l'activité. Il se nettoie systématiquement les mains et ongles par savonnage et mouillage **entre chaque acte et chaque client** avec des produits efficaces et adaptés à l'antisepsie des mains et le séchage s'effectue avec du papier absorbant jetable.

Article 8

Pour réaliser l'acte, le professionnel porte des gants de soins à usage unique. Seuls sont utilisés des rasoirs à usage unique.

Article 9

L'acte terminé, le professionnel indique au client les soins à pratiquer pour favoriser une évolution normale des conséquences de l'acte. Le professionnel s'engage à remettre au client un **document d'information** qui lui précise ces recommandations. Une visite de contrôle peut être proposée. En cas de problème, une orientation médicale est nécessaire.

Article 10

Gestion des déchets infectieux : Les déchets à risques piquant-coupant-tranchant suivent une filière d'élimination spécifique et ne sont en aucun cas mélangés aux ordures ménagères. Ils sont stockés dans des récipients adaptés et évacués régulièrement par une entreprise spécialisée, en s'assurant du respect des prescriptions réglementaires en vigueur. Une convention est établie avec cette entreprise qui délivre au producteur des bons de prise en charge à chaque collecte (Décret n°97-1048 du 06/11/97- Arrêtés du 07/09/99).

Article 11

Les bijoux utilisés ne doivent pas porter atteinte à la santé et doivent être conformes aux dispositions réglementaires les concernant.

Article 12

En adhérant à cette charte, je m'engage à respecter chacune de ces clauses, accepte désormais de suivre des formations (règles d'hygiène, réduction des risques,...) et de me soumettre à des visites de contrôle du respect de cette charte, réalisées par les professionnels habilités.

DOCUMENT D'INFORMATION
A REMETTRE AU CLIENT AVANT L'ACTE

Ce document sera rempli par les tatoueurs-perceurs participant au projet

Qu'est-ce qu'un piercing ?

.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont les risques dans les suites de l'acte du piercing ? (risques infectieux : décrire les principaux signes d'une infection et les autres risques (allergies etc...))

.....
.....
.....
.....
.....

Le client s'engage à respecter la charte de bonnes pratiques du piercing.

✂-----

DOCUMENT D'INFORMATION POST-SOINS
A REMETTRE AU CLIENT APRES L'ACTE

Quels sont les soins nécessaires après un piercing ?

.....
.....
.....
.....
.....

(Détailler la nature de ces soins, leur justification et la procédure recommandée pour les réaliser)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CONTRAT CLIENT PIERCING

(2 exemplaires : 1 pour le client et 1 pour le professionnel)

Entre

<p>Identification du professionnel :</p> <p>N° identification :</p>

Et

<p>COORDONNEES DU CLIENT :</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p>

Nature de l'acte :.....

Le perceur exercer son art dans le respect de la réglementation départementale en matière de sécurité sanitaire (Titre VI Art. 117-118 de l'Arrêté départemental de Savoie de 1998) et adhérer à la charte départementale des bonnes pratiques du piercing.

Le client s'engage à déclarer tout antécédent médical (allergies..) et tout traitement (anticoagulants, aspirine,...) susceptibles de contre-indiquer l'acte.

Afin que le client puisse donner son consentement éclairé à cet acte, il reçoit de la part du perceur une information écrite professionnelle et appropriée concernant :

*La nature et le déroulement de l'acte.
Les risques connus liés à l'acte et à ses conséquences, mêmes exceptionnelles.
La conduite à tenir et les soins à apporter suite à l'acte.*

Le client ainsi informé, s'engage à respecter les recommandations du perceur destinées à garantir une évolution normale des conséquences de l'acte.

Le client autorise, par la présente, le professionnel à pratiquer sur son corps l'acte de piercing dont les caractéristiques sont précisées dans le document d'information qui lui a été remis.

A..... LE...../200.

Mention « lu et approuvé » et signature

--

LISTE DES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES A RECHERCHER AVANT UN TATOUAGE/PIERCING

✓ **Prenez-vous un traitement ?**

Non Oui → si oui

Contre indication :

- Anticoagulant
- Corticoïdes
- Chimiothérapie
- Aspirine ±

Autres : à évaluer :

✓ **Maladie personnelle :**

Non Oui → si oui

- Diabète mal équilibré
- Cancer évolutif
- Baisse immunité
- Hémophilie
- Maladie du foie évolutive

Autres : à évaluer :

✓ **Allergie :**

Non Oui → si oui

- **A évaluer selon technique**
- Nickel (bijoux fantaisie)
- Latex
- Colorants
- Teintures capillaires ...

✓ **Problème de cicatrisation :**

- Lente, exubérante (chéloïde) ⇒ attention

✓ **Terrain particulier :**

Rediscuter le geste si :

- Souffle cardiaque
- Grossesse
- Infection cutanée fréquente
- Trouble psychologique



SIGNALEMENT D'UN EVENEMENT INDESIRABLE OU ANORMAL APRES UN TATOUAGE OU UN PIERCING

Date : / _____ / Nom du studio :

Nom du professionnel : n° ☛ :

Personne concernée : Initiale Nom /___/ Prénom : /___/

Age ou date de naissance :

Description de l'événement : chronologie, signes... (y associer si possible une photo numérique)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Prise en charge effectuée par le professionnel :

.....
.....
.....
.....
.....

Transmission pour :

Information

Avis médical spécialisé :

Dermato

Infectieux

Autre : Précisez :

.....
.....

Délai réponse souhaité :

Aucun

Immédiat

15 jours

A renvoyer par fax ou courrier : Docteur Olivier ROGEAUX

Association Revih-Sts

Pavillon Sainte Hélène

5, rue Pierre et Marie Curie

BP 1125

73011 CHAMBERY CEDEX

Tél 04.79.96.58.25 - Fax: 04.79.96.58.27



FICHES TECHNIQUES PIERCING

FICHE TECHNIQUE PIERCING



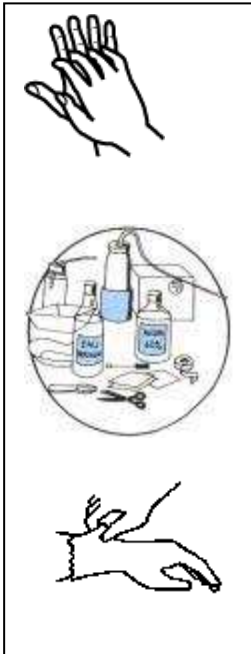
PREPARATION DE LA PEAU et des MUQUEUSES AVANT PIERCING

Fiche technique n°1

Objectifs

Réaliser le nettoyage et l'antisepsie de la peau

Matériel



- Savon doux liquide pour le lavage des mains
- Brosse à ongles
- Gel hydro alcoolique (G.H.A)
- Essuies mains à usage unique (distributeur si possible)

- Savon non antiseptique ou solution moussante
- Antiseptique
- Compresses stériles
- Sérum physiologique (dosette 10 ml)
- Stylo à alcool non toxique (stylo chirurgical)
- Poubelle à déchets domestiques

- Gants à usage unique **non stériles** (vinyl ou latex non poudré)

Tenue vestimentaire & Hygiène



- Casaque à manche courte ou surblouse usage unique non tissé (tenue professionnelle)
- Cheveux courts ou attachés
- Retirez montre et bagues
- Ongles coupés courts et sans vernis

Antisepsie adaptée au terrain

	Lavage	Rinçage / Séchage	Antisepsie
Peau saine Nez, oreille, nombril	Savon liquide	Sérum physiologique	Chlorhexidine alcoolique Betadine alcoolique®, Dakin®
Muqueuses Lèvres, langues, nez, muqueuses génitales	Savon liquide	Sérum physiologique	Bains de bouche Dakin® Betadine gynécologique®

Technique

- Préparer le matériel sur une tablette préalablement désinfectée
- Effectuer une **désinfection** des mains (savon simple + GHA)
- Enfiler une paire de gants à usage unique **non stérile**.



➤ Nettoyage de la peau:

- Effectuer le repérage de positionnement au stylo chirurgical (*le stylo est réutilisable si la pointe n'entre pas en contact avec les muqueuses ou des liquides biologiques : sécrétions nasales, sang*)
- Effectuer un nettoyage large de la peau avec une compresse imbibée de sérum physiologique + savon moussant (*technique en spirale du centre vers l'extérieur*)
- Effectuer un rinçage (avec du sérum physiologique) avec une nouvelle compresse
- Effectuer un séchage par tamponnement (compresse)

➤ Antisepsie de la peau et des muqueuses

- Appliquer la solution antiseptique avec une nouvelle compresse stérile (*éventuellement un coton tige pour l'intérieur du nez*)
- Respecter le temps d'action de l'antiseptique recommandé par le fabricant
- Enlever et jeter les gants
- Réaliser **une** hygiène des mains par **friction au GHA**

Le protocole de préparation cutané (nettoyage + antisepsie) doit être renouvelé en cas de contact non stérile

L'antisepsie des muqueuses doit être réalisée avec des produits adaptés et correctement dilués

FICHE TECHNIQUE PIERCING



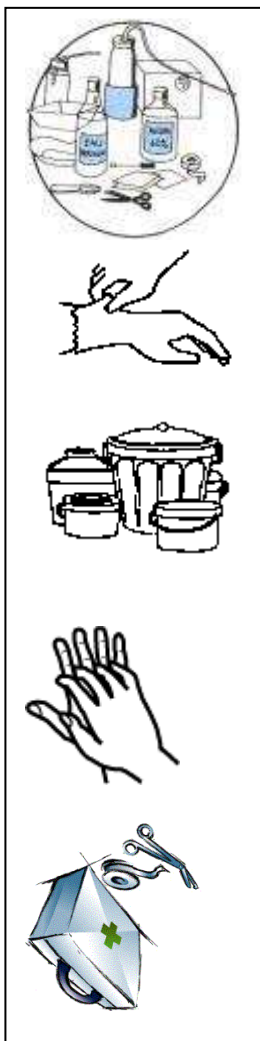
PREPARATION DU MATERIEL REALISATION DU PIERCING

Fiche
technique
n°2

Objectifs

Préparer le matériel et réaliser le geste dans les meilleures conditions d'asepsie

Matériel



Matériel stérile

- Champ stérile usage unique
- Instruments stériles (pince en cœur, ciseaux, tube receveur...)
- Aiguille ou cathéter **stérile usage unique**
- Bijoux stérile
- Compresses stériles 7,5x7,5 cm
- Bouchon de liège stérile (facultatif)

- Gants **stériles** à usage unique

Matériel non stérile

- Guéridon ou table roulante deux niveaux
- Bac de prédésinfection
- Poubelle simple
- Poubelle déchets activité de soins (non exigée par réglementation sanitaire de Savoie)
- Collecteur de piquants tranchants
- Spray ou lingettes imprégnées de détergent-désinfectant pour surface

- Savon simple + gel hydro alcoolique (GHA)

- Solution antiseptique
- Ruban adhésif (ex : Micropore®).

Technique

- Désinfecter le guéridon (spray ou lingette imprégnée de désinfectant).
- Effectuer une **désinfection** des mains (savon simple + GHA).
- Déplier le champ stérile sur la table roulante (manipuler par les coins et la face externe).
- Ouvrir de façon aseptique les emballages et déverser sur le champ stérile instruments, cathéter, bijoux, compresses stériles, gants stériles.
- Imprégner les compresses stériles de solution antiseptique (ne pas toucher les compresses avec l'extrémité du flacon).
- Effectuer une hygiène des mains par **friction au GHA**
- Enfiler une paire de gants à usage unique **stérile**.



Attention ! à partir de ce stade les mains du perceur ne doivent pas toucher d'autres surfaces ou objets non stériles.

- Effectuer la 2^{ème} antiseptie de la peau (du centre vers la périphérie).
- Respecter le temps de contact minimum recommandé par le fabricant.
- Renouveler la paire de gants stériles à usage unique
- Effectuer le piercing (technique à adapter à chaque piercing. Cf. recommandations professionnelles).
- Jeter directement les aiguilles dans le container. (si préalablement ouvert)
- Mettre en place le bijou.
- Nettoyer si nécessaire au sérum physiologique (dosette) ou solution antiseptique.
- Mettre en place une compresse stérile si nécessaire (arcade et nombril).

Fin de geste

- Mettre les dispositifs médicaux réutilisables directement dans le bac de décontamination (ciseaux...)
- Jeter les déchets : compresses, champ de table dans la poubelle.
- Jeter les gants.
- Désinfecter la table roulante.
- Effectuer une-hygiène des mains par friction avec GHA

FICHE TECHNIQUE PIERCING



RECOMMANDATIONS DE SOINS APRES PIERCING

Fiche
technique
n°3

Objectifs

Informer le client des soins à effectuer après le piercing
Prévenir une infection secondaire et favoriser la cicatrisation

Matériel



- Savon simple liquide (savon de Marseille)
- Antiseptique (cf. liste en annexe)
- Compresses 5x5 cm (coton tige à défaut)
- Sérum physiologique (dosette 10ml)

Technique

Recommandations générales :

- Ne pas manipuler le bijou avec des mains sales
- Éviter le port de vêtements serrés (pantalons, ceintures), lors du piercing du nombril
- Réaliser un lavage simple des mains (savon liquide)
- Effectuer le lavage du piercing (sérum physiologique + savon) en manipulant délicatement le bijou (*ne pas utiliser de coton hydrophile*)
- Rincer correctement après lavage (le rinçage au sérum physiologique est recommandé)
- Sécher correctement par tamponnement (compresse)
- Appliquer un antiseptique pendant une durée variable en fonction du site

Site	Durée prévisible des soins	Nombre de soins par jour
Nez Arcade Oreille	15 jours minimum	2
Langue Bouche	10 jours minimum	2 (<i>bain de bouche après repas</i>)
Nombril	15 jours minimum (+ selon évolution)	2

- Faire contrôler le piercing à J10 par un professionnel
- ***En cas de rougeur, induration, écoulements ou d'inflammation au delà d'une semaine un avis médical complémentaire sera proposé.***

Une fiche d'information est remise au client



FICHES TECHNIQUES TATOUAGE



PREPARATION DE LA PEAU et REALISATION du TRANSFERT

**Fiche
technique
n°4**

Objectifs

Préparer la peau et réaliser le transfert

L'opération de préparation de la peau consiste à réaliser un nettoyage préalable de la zone à tatouer

L'exécution du transfert est un geste technique du tatoueur

Matériel



- Savon doux liquide pour le lavage des mains
- Gel hydro alcoolique (G.H.A)
- Essuies mains à usage unique (distributeur si possible)

- Gants à usage unique **non stériles** (vinyl ou latex non poudré)

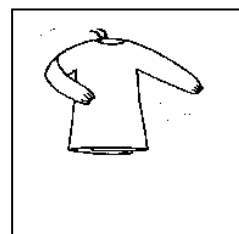
- Savon antiseptique ou solution moussante pour le client
- Système de lame à usage unique
- Compresses 7,5 x 7,5 cm stériles
- Sérum physiologique (dosette 10 ml)
- Stylo à alcool non toxique (stylo chirurgical)
- Papier de transfert
- solution de transfert (ex : Biseptine® ...) ou Stick déodorant (transfert indirect via une compresse. Ne pas appliquer directement sur la peau du client).

L'utilisation d'une solution antiseptique à base de chlorhexidine est recommandée pour l'exécution du transfert. La technique consiste à laisser sécher la chlorhexidine pour éviter les bavures.

Les liquides de transfert proposés par les distributeurs de produits de tatouage ne sont pas recommandés du fait de leur composition inconnue (toxicité chimique, qualité bactériologique)

- Poubelle à déchets domestiques

Tenue vestimentaire & Hygiène



- Casaque à manche courte ou surblouse usage unique non tissé (tenue professionnelle)
- Cheveux courts ou attachés
- Retirez montre et bagues
- Ongles coupés courts, et sans vernis

Technique

- Préparer le matériel sur une tablette préalablement désinfectée
- Effectuer une **désinfection des mains** (savon simple + GHA)
- Enfiler une paire de gants à usage unique non stérile.



➤ Nettoyage de la peau:

- La zone cutanée ou muqueuse à tatouer, **propre, sans lésion**, est préparée en respectant le protocole suivant 4 phases :
- effectuer la dépilation si nécessaire (système de lame à usage unique)
- effectuer un nettoyage large de la peau avec une compresse imbibée de sérum physiologique + savon liquide antiseptique ou solution moussante antiseptique (*technique en spirale du centre vers l'extérieur*)
- effectuer un rinçage avec du sérum physiologique avec une nouvelle compresse
- effectuer un séchage par tamponnement (compresses non stériles)

➤ Réalisation du transfert:

- effectuer le repérage de positionnement du calque au stylo chirurgical (*le stylo est réutilisable si la pointe n'entre pas en contact avec les muqueuses ou des liquides biologiques*)
- appliquer la solution de transfert (chlorhexidine alcoolique recommandée) avec une nouvelle compresse non stérile

L'utilisation du stick déodorant peut être envisagée si les conditions suivantes sont respectées :

- le stick déodorant ne doit pas entrer directement au contact de la peau du client
- Il doit être appliqué avec une compresse
- réaliser le transfert : *respecter le temps de transfert et vérification du motif par le client*
- enlever si nécessaire l'excédent de stick et de carbone avec une compresse

La réalisation de l'antisepsie préalable au tatouage (spray antiseptique) peut s'effectuer à ce stade (cf. Fiche technique N°5 : Antisepsie de la peau avant tatouage)

- enlever et jeter les gants
- réaliser **une hygiène des mains par friction avec GHA.**

FICHE TECHNIQUE TATOUAGE



ANTISEPSIE DE LA PEAU AVANT TATOUAGE

Fiche
technique
n°5

Objectif

Réaliser l'antiseptie de la peau avant l'exécution du tatouage

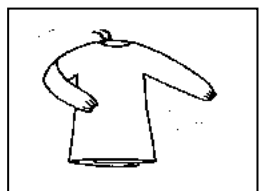
Lorsque le transfert n'est pas réalisé avec une solution antiseptique, cette étape d'antiseptie se déroule après l'exécution du transfert et préalablement à la réalisation du tatouage.

Matériel



- Solution antiseptique (cf. liste positive des antiseptiques)
L'utilisation d'un spray antiseptique peut-être recommandée pour limiter l'effacement du transfert
- Compresse 10 x 10 cm stériles
- Gants à usage unique **non stériles** (vinyle ou latex non poudré)

Tenue vestimentaire & Hygiène



- Casaque à manche courte ou surblouse usage unique non tissé
- Cheveux courts ou attachés
- Retirez montre et bagues
- Ongles coupés courts et sans vernis

Technique

- Préparer le matériel de tatouage sur une tablette préalablement désinfectée (cf. fiche technique n°6)
- Effectuer une **désinfection des mains** (savon simple + GHA)
- Enfiler une paire de gants à usage unique **non stérile**.
- **Antiseptie de la peau :**
 - Pulvériser ou appliquer la solution antiseptique à l'aide de compresses stérile en deux badigeons successifs
 - Respecter le **temps de contact recommandé par les fabricants**.

FICHE TECHNIQUE TATOUAGE



PREPARATION DU MATERIEL & REALISATION DU TATOUAGE

Fiche
technique
n°6

Objectif

Préparer le matériel de tatouage sur une surface propre afin de limiter les déplacements du professionnel lors de l'exécution du tatouage

Effectuer le tatouage dans les meilleures conditions d'hygiène

Matériel



- Champ de table non stérile (ou film alimentaire étirable à défaut)
- Vaseline blanche ou Lanovaseline pharmaceutique (*délai de conservation maximal de 28 jours après ouverture*)
- Spatule à usage unique plastique (abaisse langue)
- Compresses 10 x 10 cm stériles
- Flacon pulvérisateur de solution moussante (*délai de conservation maximal de 24h00 après dilution*)

- Gants à usage unique **non stériles** (vinyle ou latex non poudré)

- Gel hydroalcoolique (G.H.A)

- Table roulante ou chariot de travail
- Moteur + accessoires (câble alimentation, tournevis, clé allène ...)
- **Buses stériles, aiguilles stériles, manchon stérile** (UU ou réutilisable)
- Capsules propres UU (capsules stériles si possible)
- Encres de tatouage (encres stériles si possible)
- Eau stérile. A conserver maximum 24 h après ouverture *Ne pas utiliser l'eau du robinet.*
- Verre gobelet Usage Unique propre (stérile si possible)

Tenue vestimentaire & Hygiène



- Casaque à manche courte ou surblouse usage unique non tissé
- Cheveux courts ou attachés (coiffe couvrante si possible)
- Retirez montre et bagues
- Ongles coupés courts et sans vernis

Technique

- Effectuer **un lavage hygiénique** des mains (savon simple + GHA)

- **Préparation de la table de travail** : sur une table de travail préalablement désinfectée
 - Installer le champ de table ou couvrir la table de travail de film alimentaire étirable
 - Couvrir le câble d'alimentation et le transformateur avec le film étirable (protéger la machine de tatouage si possible)
 - Préparer les capsules et l'encre de tatouage
 - Préparer le gobelet contenant l'eau de rinçage (si nécessaire)
 - Préparer la spatule de vaseline ou équivalent (*refermer le pot, ne pas réutiliser la spatule*)
 - Préparer les compresses ou feuilles de papier absorbant préalablement découpées

- Effectuer une désinfection des mains (GHA)

- **Préparation du matériel stérile:**
 - Enfiler une paire de gants à usage unique **non stérile**
 - Ouvrir les emballages stériles et déposer les emballages sur la table de travail (*si vous disposez d'un plateau stérile, déversez les articles stériles à l'intérieur : aiguilles, buses, manchons*)
 - Monter le manchon, la buse et l'aiguille stérile

- **Au cours du tatouage :**
 - Rincer régulièrement la peau avec la solution moussante (pulvérisateur)
 - Essuyer avec une compresse stérile (*jeter les compresses utilisées dans les déchets domestiques : recommandations DDASS Savoie*)
 - Changer les gants autant que nécessaire

- **En fin de tatouage :**
 - Porte aiguilles réutilisable : casser l'aiguille et la jeter dans le collecteur de piquants tranchants
 - Mettre dans le bac de prédésinfection le porte aiguille et la pince
 - Aiguilles UU : jeter directement l'aiguille et le porte aiguille dans le collecteur de piquants tranchants
 - Jeter les déchets domestiques : spatule, capsules d'encres, compresses, gobelet, champ de table
 - Enlever et jeter les gants

- Effectuer **une hygiène des mains par friction avec GHA.**

L'entretien de la table de travail et du moteur s'effectue après le départ du client.

FICHE TECHNIQUE TATOUAGE



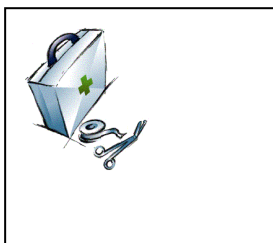
RECOMMANDATIONS DE SOINS APRES TATOUAGE

Fiche
technique
n°7

Objectifs

Réaliser les soins immédiats après tatouage
Informé le client des soins à effectuer à domicile

Matériel



- Compresses stériles
- Savon simple ou antiseptique (Pulvérisateur)
- Crème ou pommade apaisante (Bepanthen®)
- Compresses non stériles pour pansement (toutes dimensions)
- Sparadrap hypoallergénique
- Sérum Physiologique

Technique

➤ Soins effectués par le tatoueur

- Enfiler des gants de soins à UU
- Effectuer le lavage du tatouage (pulvérisateur)
- Rincer correctement après lavage. (Sérum physiologique)
- Sécher correctement par tamponnement (compresses)
- Appliquer une crème ou une pommade favorisant la régénération des épithéliums en massant légèrement (Bepanthen®, Clean TATOO®)
- Appliquer une compresse (pansement occlusif)

➤ Soins effectués par le client

- Effectuer un lavage des mains avant chaque soin

	1ère intention	2 ^{ème} intention
J1 A J5	Bepanthen® ou Clean TATOO® (1 fois par jour) recouvert d'une compresse et d'un pansement occlusif	Ercefilm® jusqu'à disparition du film puis Bepanthen® ou Clean TATOO® (1 fois par jour) recouvert d'une compresse et d'un pansement occlusif
J5 à J15	Bepanthen® ou Clean TATOO® (2 fois par jour)	

Recommandations générales :

- Ne pas s'exposer au soleil pendant 1 mois. Protéger le tatouage du soleil par une crème solaire à renouveler toutes les 2 ou 3 en période d'exposition avec un indice de protection UV B>30 pendant 1 an.
 - Ne pas prendre de bains ou piscine pendant 15 jours (si indispensable protéger le tatouage par Tegaderm®).
 - Portez des habits en coton pour éviter l'irritation de la peau.
 - Ne pas arracher les croûtes. Les ramollir à l'eau tiède et appliquer une crème ou une pommade
- Une fiche d'information est remise au client



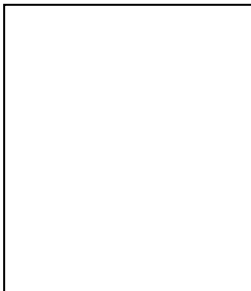
ENTRETIEN du DERMOGRAPHE et des ACCESSOIRES

*Fiche
technique
n°8*

Objectifs

Réaliser l'entretien du dermographe (machine) entre chaque tatouage
Le matériel comprend la machine, la pédale, le câble, le transformateur

Matériel



- Produits de désinfection (cf. liste positive des lingettes pour le nettoyage et la désinfection des surfaces et mobilier)
- Gaine plastique UU pour le câble d'alimentation
- Sparadrap ou adhésif
- Manchons à usage unique pour protéger les boutons du potentiomètre si possible

Tenue vestimentaire & Hygiène



- Casaque à manche courte ou surblouse usage unique non tissé (tenue professionnelle)
- Cheveux courts ou attachés
- Retirez montre et bagues
- Ongles coupés court et sans vernis

Technique

➤ Avant chaque client

- Protéger le câble par une gaine à usage unique
- Protéger le moteur par un film ou sac plastique maintenu par sparadrap ou adhésif
- Protéger le transformateur ou simplement les boutons de réglage avec des manchons à UU

➤ A la fin du tatouage : effectuer la désinfection du matériel après le départ du client

- Retirer le film plastique du moteur et essuyer le moteur avec une lingette humide imprégnée de détergent-désinfectant
- Retirer la gaine à UU
- Jeter les manchons UU et effectuer un essuyage humide avec une lingette imprégnée de détergent-désinfectant du transformateur
- **Entretien total périodique : démontage avec écouvillonnage du moteur. Pas d'immersion.**



FICHES TECHNIQUES COMMUNES : TATOUAGE & PIERCING

FICHE TECHNIQUE TATOUAGE - PIERCING



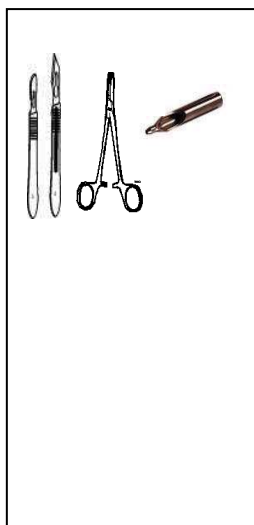
PRE-DESINFECTION (décontamination) des INSTRUMENTS REUTILISABLES

Fiche
technique
n°9

Objectifs

*Diminuer la population de micro-organismes et faciliter le nettoyage ultérieur
Protéger le personnel lors de la manipulation des instruments souillés*

Matériel

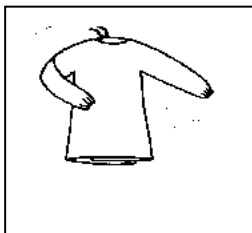


Matériel réutilisable : prédésinfection de **tout le matériel** utilisé lors du geste en contact direct ou indirect avec des matières organiques notamment

- Pincés,
- Ciseaux,
- Buses, tiges de tatouage ...

- Eau du réseau ($T^{\circ} < 40^{\circ}$)
- Produit détergent-désinfectant pour la pré-désinfection des dispositifs médicaux (cf. liste positive)
- Produit détergent-désinfectant pour surfaces (cf. liste positive)
- Bac de prédésinfection gradué avec couvercle
- Lavette

Tenue vestimentaire & Hygiène



- Gants non stériles à manchettes longues
- Tablier de protection en plastique
- Lunettes de protection

A cette étape la tenue vestimentaire vise à protéger le professionnel d'une éventuelle contamination

Technique

➤ Préparation du bain détergent-désinfectant

- Respecter impérativement la **dilution préconisée** par le fournisseur et les **temps de trempage**
- La solution doit être **renouvelée quotidiennement** au minimum 2 fois par jour
(Le renouvellement de la solution à chaque bain est fortement recommandé).

➤ **Trempage**

- **Tremper** immédiatement en fin de geste (ne pas laisser sécher les instruments souillés),
- **Ouvrir** les instruments avant trempage,
- **Immerger** totalement les instruments dans le bain de détergent-désinfectant,
- **Mettre** un couvercle sur le bac.
- **Respecter** le temps minimum de **15 min** de trempage.

***En cas de projection dans les yeux,
rincer immédiatement et abondamment à l'eau et
consulter un médecin***

➤ **Entretien du bac de trempage** : après chaque vidange

- Nettoyer avec une lavette imprégnée de détergent-désinfectant pour surface ou utiliser une crème à récurer
- Rincer, égoutter et sécher le bac

FICHE TECHNIQUE TATOUAGE - PIERCING



LAVAGE des INSTRUMENTS REUTILISABLES par ULTRASONS

Fiche
technique
n°10

Objectifs

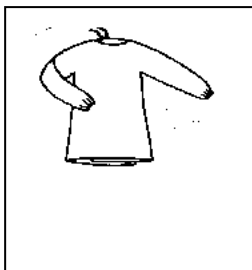
Réaliser le nettoyage par ultrasons des instruments réutilisables

Matériel



- Articles à stériliser (Cf. FT n°6) + **bijoux neufs**
- Appareil à ultra sons
- Eau du réseau ($T^{\circ} < 40^{\circ}\text{C}$)
- Solution détergente-décontaminante compatible avec les ultrasons (cf. liste positive en annexe)
- Seringues pour irrigation et écouvillons
- Brosse en nylon type brosse à ongles

Tenue vestimentaire & Hygiène



- Gants non stériles à manchettes longues
- Tablier de protection en plastique (réutilisable ou UU)
- Lunettes de protection
- Charlotte ou cheveux courts ou attachés

A cette étape la tenue vestimentaire vise à protéger le professionnel d'une éventuelle contamination

Technique

Consignes pratiques : utilisation du Bac à ultrasons

- Ne jamais déposer l'instrumentation directement sur le fond de cuve du bac : utiliser un panier
- S'assurer d'un volume minimum de solution dans le bac (2/3 de volume minimum)
- Renouveler la solution dès que celle-ci apparaît souillée (au maximum toutes les 24h)
- Les instruments très sales et les corps creux doivent être prélavés : les corps creux doivent être écouvillonnés et/ou irrigués (cf. FTn°8).
- Ne jamais mettre sa main dans le bac lorsque l'appareil est en fonctionnement
- Ne pas faire chevaucher les instruments (zones d'ombre)

➤ **Préparation de la solution détergente**

- Respecter la dilution préconisée par le fabricant
- Renouveler quotidiennement la solution (renouveler de préférence entre chaque utilisation)

➤ **Traitement des articles**

- Retirer le panier du bac
- Remplir le bac de la cuve à ultrasons au 2/3
- Déposer les articles à laver directement dans le panier de la cuve : ouvrir les ciseaux et démonter les instruments si nécessaire
- Immerger le panier contenant les articles
- Couvrir le bac
- Vérifier les paramètres de fonctionnement :

Température : < 45°C
Fréquence : 40 – 60 Hz
Durée : 15 min. minimum
- Démarrer le cycle
- En fin de cycle : rincer soigneusement les instruments avec l'eau du réseau
- Séchage : séchage manuel avec un linge propre non pelucheux
- En fin d'utilisation : vidanger et rincer la cuve à l'eau claire

Le matériel propre doit être stocké dans un endroit propre (boite Tupperware®) **ou mieux** être conditionné sans délai.

Attention ! : Le comportement et la tenue vestimentaire sont différents entre les étapes de lavage et de conditionnement

FICHE TECHNIQUE TATOUAGE - PIERCING



LAVAGE MANUEL des INSTRUMENTS REUTILISABLES

*Fiche
technique
n°11*

Objectifs

- Réaliser le nettoyage des instruments réutilisables pour lesquels le lavage par ultrasons est impossible (grandes dimensions)
- Réaliser le nettoyage des instruments réutilisables très sales et des corps creux avant lavage par ultrasons

Matériel

- Eau du réseau ($T^{\circ} < 40^{\circ}\text{C}$)
- Solution détergente-décontaminante (cf. liste positive)
- Seringues pour irrigation et écouvillons
- Brosse en nylon
- Gants à manchettes longues
- Bac du lavabo ou bassine adaptée
- Seringues 5 ou 10ml
- Ecouvillons

Tenue vestimentaire & Hygiène



- Gants non stériles à manchettes longues
- Tablier de protection en plastique (réutilisable ou UU)
- Lunettes de protection
- Charlotte ou cheveux courts ou attachés

A cette étape la tenue vestimentaire vise à protéger le professionnel d'une éventuelle contamination

Technique

- **Préparation de la solution**
 - Respecter la dilution préconisée par le fabricant
 - Renouveler quotidiennement la solution

➤ **Traitement des articles**

- Ouvrir ou démonter les articles
- Immerger entièrement les articles dans le bain de détergent-désinfectant
- Frotter les articles avec la brosse en nylon
- Écouvillonner et/ou irriguer les parties creuses
- Rincer soigneusement les instruments avec l'eau du réseau : veillez à faire circuler l'eau dans les instruments creux
- Egouttage et séchage manuel avec un linge propre non pelucheux
- En fin d'utilisation : rincer la cuve ou l'évier à l'eau claire

« On ne stérilise bien que ce qui est propre »

Le matériel propre doit être stocké dans un endroit propre (boite Tupperware®) ou mieux **être conditionné sans délai.**

Attention ! : Le comportement et la tenue vestimentaire sont différents entre les étapes de lavage et de conditionnement

FICHE TECHNIQUE TATOUAGE - PIERCING



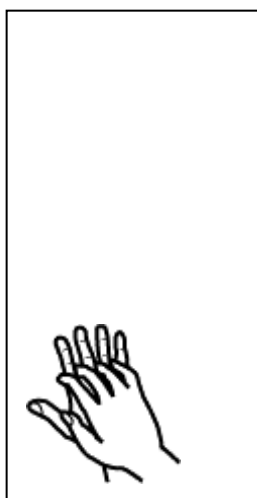
VERIFICATION DU MATERIEL et CONDITIONNEMENT

*Fiche
technique
n°12*

Objectifs

- Conditionner un matériel propre et fonctionnel
- Garantir le maintien de l'état stérile par un emballage adapté

Matériel



- Articles propres et secs (instruments réutilisables, bijoux neufs)
- Sachets pelables papier- plastique à usage unique avec indicateur de passage (marquage CE)
- Thermosoudeuse

- Gel hydro-alcoolique (G.H.A)
- Savon simple

Tenue vestimentaire & Hygiène



- Casaque à manche courte (tenue professionnelle)
- Charlotte recommandée, à défaut cheveux courts ou attachés
- Retirer montre et bagues
- Ongles coupés courts

Technique

- Effectuer une **désinfection des mains** (savon simple +G.H.A)
- Vérifier les instruments : propreté et fonctionnalité
- Remonter partiellement les articles démontés (ne pas visser à fond)
- Protéger l'extrémité des piquants ou tranchants (embout silicone ou compresse pliée)
- Conditionner le matériel dans un sachet adapté : la dimension est adaptée lorsque l'article occupe les 2/3 des dimensions de l'emballage
- Fermer le sachet par thermosoudure
- Inspecter l'intégrité des emballages et des soudures (soudures pleines et régulières)

FICHE TECHNIQUE TATOUAGE - PIERCING



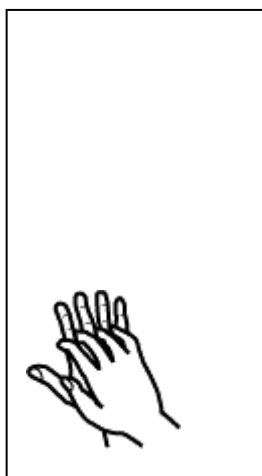
CHARGEMENT ET FONCTIONNEMENT DE L'AUTOCLAVE

*Fiche
technique
n°13*

Objectifs

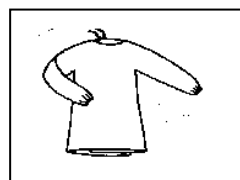
Bonne utilisation de l'autoclave

Matériel



- Stérilisateur de **classe B** (*seul un stérilisateur validé, correctement entretenu et faisant l'objet d'une maintenance régulière permettra de garantir le résultat de la stérilisation*)
- Eau d'alimentation (adoucie ou déminéralisée)
- Gel hydroalcoolique

Tenue vestimentaire & Hygiène



- Casaque à manche courte (tenue professionnelle)
- Charlotte recommandée ou à défaut cheveux courts ou attachés
- Retirer montre et bagues
- Ongles coupés court
- Gants thermorésistants

Technique

- **Mise en route de l'autoclave**
 - Préchauffer le stérilisateur
 - Vérifier les niveaux d'eau (adoucie ou déminéralisée)
- **Réaliser le test de vide une fois par semaine**
 - Ce test permet de vérifier la bonne étanchéité de la cuve et le fonctionnement correct de la pompe à vide.

➤ Chargement de l'autoclave

- **Disposer** les sachets verticalement face papier contre face papier, face plastique contre face plastique
- **Ménager** un espace suffisant entre les articles pour permettre la libre circulation de la vapeur
- **Ne pas charger** la cuve de façon excessive : maximum 2/3 du volume de la cuve d'autoclave
- **Aucun article ne doit entrer en contact avec les parois du stérilisateur.**
- **Disposer** les articles creux à l'envers (ex : cupules)

➤ Choix du cycle :

- Utiliser de préférence les paramètres du cycle le plus contraignant : Plateau de stérilisation à **134° pendant 18min** (*en réalité le cycle de stérilisation dure plus longtemps pour tenir compte des phases de vide préalable et de séchage final*)

➤ Fin de cycle : ouverture de l'autoclave

- Extraire la charge dès la fin du cycle (gants thermorésistants) après avoir vérifié le retour de la cuve à la Pression atmosphérique
- Attendre le refroidissement à température ambiante des articles avant de les manipuler.
- Procéder à la libération de la charge (Cf. Fiche technique N°14)

Conseils pour la réalisation du test de Bowie–Dick

(recommandé avant chaque journée de production)

- **Placer** le paquet-test au centre de la cuve
- Sélectionner le cycle test BOWIE-DICK : Plateau à 134°C pendant 3,5 minutes
- Lancer le cycle
- Retirer le paquet test à la fin du cycle.
- Interpréter le résultat du test : *Examiner la feuille à la fin de l'essai afin d'observer le virage de l'encre.*

✓ Le virage de l'encre est homogène : **TEST CONFORME**

✓ Une tache plus claire est observée au centre ou en périphérie de la feuille : **TEST NON CONFORME** (le fonctionnement de l'autoclave ne permet pas de garantir l'obtention de l'état stérile)

- Vérifier l'état des joints de porte (remplacer si nécessaire)

- Exécuter un test de vide

Si le test de vide est conforme, effectuer un 2ème test BOWIE-DICK (BD)

- Résultat du 2^{ème} test BD :

virage de l'encre homogène : TEST CONFORME (stérilisation possible)

virage de l'encre non homogène : **arrêter l'autoclave** et prévenir le fournisseur pour opération de maintenance

FICHE TECHNIQUE TATOUAGE - PIERCING



LIBERATION D'UNE CHARGE D'AUTOCLAVE

Fiche
technique
n°14

Objectifs

Effectuer l'ensemble des contrôles permettant de libérer les articles identifiés stériles

Matériel



- GHA
- Savon simple

Tenue vestimentaire & Hygiène



- Casaque à manche courte (tenue professionnelle)
- Cheveux courts ou attachés
- Retirer montre et bagues
- Ongles coupés court

Technique

➤ Validation de la charge

- Effectuer les contrôles de **libération de la charge**
 - Validité du BD du jour ou à défaut validité du test du vide
 - Absence d'alarme « défaut » lors du processus de stérilisation
 - Conformité du graphique (quand il existe) par rapport au graphique de référence
 - Absence d'humidité sur les articles : les emballages humides ne sont pas considérés stériles
 - Virage des témoins de passage (indicateurs sur les emballages)
 - Emballages non perforés, non déchirés, non tachés

Si tous les contrôles sont conformes :

- Etiqueter ou écrire (sur la bordure libre du sachet) sur tous les articles :
 - Date de production (date de la stérilisation)
 - n° de cycle d'autoclave
 - Date de péremption (**30 jours après la date de production**)

- Renseigner la **Fiche de stérilisation** (cf. annexe)

Si un des contrôles n'est pas conforme, l'article ou la charge ne peut être validé :

- détecter et remédier à la cause du problème.

reconditionner la charge et procéder à un nouveau cycle de stérilisation

➤ **Archivage**

- Constituer un dossier de stérilisation
 - Fiche de stérilisation (cf. Fiche de stérilisation)
 - Test de Bowie Dick ou Test du vide
 - Graphique (quand il existe)

➤ **Stockage articles stériles**

-Stoker les articles stériles dans un lieu propre et sec à l'abri du soleil

NE PAS ECRASER, NI PLIER LES EMBALLAGES

Les conditions de stockage sont garantes de l'état stérile de l'article conditionné

Toujours vérifier les emballages (micro trous, déchirures) avant l'utilisation d'un article stérile

FICHE TECHNIQUE TATOUAGE - PIERCING



ENTRETIEN DES LOCAUX

**Fiche
technique
n°15**

Objectifs

Nettoyer et désinfecter les surfaces de travail

Matériel



- Produits de désinfection (cf. liste positive des sprays pour la désinfection des surfaces et liste positive des lingettes pour le nettoyage et la désinfection des surfaces et mobilier)
- Lavettes réutilisables ou lingettes imprégnées à UU
- Gants de ménage en caoutchouc

Technique

- Commencer par les locaux les moins contaminés,
- Effectuer l'entretien du « *plus propre vers le plus sale* » et de haut en bas

Quand ?	Quoi ?	Comment ?
1 fois par jour	Sol	Laver les sols avec une serpillère propre imprégnée de détergent-désinfectant Laisser sécher
1 fois par jour	Evier	Essuyer les surfaces en un seul passage avec une lavette imprégnée de détergent-désinfectant ou une lingette Ne pas rincer, ni essuyer Changer de lavette (ou lingette) entre chaque zone
1 fois par jour	Mobilier	
1 fois par jour	Soudeuse, poignée de porte, téléphone, interrupteurs	
Entre chaque client	Plan de travail	

Renouveler autant que nécessaire l'entretien des surfaces en cas de souillures

ANNEXES

LISTE POSITIVE DES ANTISEPTIQUES

Rappel sur les règles d'usage des antiseptiques :

- Ne jamais mélanger ou employer successivement 2 antiseptiques contenant des principes actifs différents sans rinçage (ex : chlorhexidine et PVP-I).
- Utiliser la même famille physico-chimique pour effectuer le nettoyage et l'antisepsie
- Ne pas déconditionner les antiseptiques. Les unidoses doivent être jetées immédiatement après utilisation.
- Respecter les concentrations et dilutions recommandées.
- Préparer et utiliser les dilutions aqueuses juste avant l'emploi (conservation inférieure à 24heures).
- Noter la date d'ouverture sur les flacons et respecter le délai de conservation après ouverture.
- Demander au client si il a déjà présenté une allergie à l'antiseptique que vous allez utiliser
- Respecter un temps de contact minimum de 3 minutes

ANTISEPTIQUES A UTILISER SUR UNE MUQUEUSE

Un antiseptique aqueux doit être utilisé sur les muqueuses

Spécialité	Présentation	Le produit doit il être dilué ?	Effets indésirables	Délai d'utilisation après ouverture
<i>Hypochlorite de sodium</i>				
Amukine®	Flacon 60 ml Flacon 200 ml Flacon 500 ml	non	- Ne pas mettre en contact avec les vêtements (blanchissement)	15 jours
Dakin Cooper® stabilisé	Flacon de 250 ml Flacon de 500 ml			
<i>Chlorhexidine</i>				
Cyteal®	Flacon de 250 ml Flacon de 500 ml	Oui dilution au 1/10 avec de l'eau	- Eviter le contact avec l'œil et l'oreille - Rincer après utilisation	28 jours
Dermobacter®	Flacon 125 ml Flacon 300 ml			
Mercryl®	Flacon de 125 ml Spray de 50 ml Solution moussante de 300 ml Solution moussante de 1000 ml		- Eviter le contact avec l'œil et l'oreille	
<i>Iode</i>				
Poliodine®	Flacon 45 ml Flacon de 100 ml	Oui dilution au 1/10 avec de l'eau stérile non	- Coloration des matières plastiques, peau et vêtements	28 jours
Povidone iodée merck®	Flacon 125ml			7 jours
Bétadine® dermique 10%	Flacon de 125 ml 10 unidoses/.5 ml			28 jours
BAINS DE BOUCHE				
<i>Iode</i>				
Bétadine® 10% solution pour bain de bouche	Flacon de 125 ml	oui	- Coloration des matières plastiques, peau et vêtements	28 jours
<i>Hexetidine</i>				
Givalex®	Flacon 125 ml	oui		28 jours
Hextril® bains de bouche	Flacon de 200 ml Flacon de 400 ml	oui		
<i>Chlorhexidine</i>				
Eludril® solution pour bain de bouche	Flacon de 90 ml Flacon de 200 ml Flacon de 500 ml	oui		28 jours
Collunovar®	Flacon 150 ml	non		
Corsodyl®	Flacon 200 ml	non		
Paroex®	Flacon 300 ml Flacon 500 ml	non		
Prexidine®	Flacon 55 ml Flacon 200 ml	non		
<i>lévométhol</i>				
Synthol®	Flacon 225 ml Flacon 450 ml	oui		
Glyco-thymoline®	Flacon 250 ml	oui		
<i>Chlorobutanol</i>				
Alodont®	Flacon de 200 ml Flacon de 500 ml	non		28 jours
MUQUEUSE VAGINALE				
Bétadine® Solution vaginale 10%	Flacon de 125 ml	non	- Coloration des matières plastiques, peau et vêtements	28 jours

ANTISEPTIQUES A UTILISER SUR UNE PEAU SAINES

SPECIALITE	PRESENTATION	DILUTION	EFFETS INDESIRABLES	DELAI APRES OUVERTURE
<i>Iode</i>				
Bétadine® dermique	Flacon de 125 ml 10 unidoses/5 ml	non	- Coloration des matières plastiques, peau et vêtements-	28 jours
Bétadine alcoolique	40 unidoses/10 ml			
Polidine®	Flacon 45 et 100 ml			
Povidone iodée merck®	Flacon 125 ml			7 jours
<i>Chlorhexidine</i>				
Dosiseptine®	Spray de 50 ml 10 unidoses/5 ml 16 unidoses/5 ml 32 unidoses/15 ml	non	- Eviter le contact avec l'œil et l'oreille	28 jours
Chlorhexidine aqueuse®	10 unidoses/5 ml			
Chlorhexidine alcoolique	Flacon 125 ml			
Clean Piercing « phase 1 »	10 unidoses/5 ml			
Diaseptyl®	Flacon 125 ml			
Biorgasept®	Flacon 250 ml			
Hibidil®	25 unidoses/15 ml			
Merfene®	10 unidoses/10 ml			
Septéal®	Flacon 250 ml			
Septiapaisyl®	Flacon 175 ml			
Plurexid®	Flacon 250 ml Flacon 400 ml			
Hibitane 5%®	Flacon de 125 ml Flacon de 1000 ml	oui	- Eviter le contact avec l'œil et l'oreille - Ne jamais utiliser pur (dilution 1/10 dans de l'eau stérile)	28 jours
Cyteal®	Flacon de 250 ml Flacon de 500 ml	non	- Eviter le contact avec l'œil et l'oreille - Rincer après utilisation	28 jours
<i>Chlorhexidine + Benzalkonium</i>				
Mercryl®	Flacon de 125 ml Spray de 50 ml Sol. moussante 300 et 1000 ml	non	- Eviter le contact avec l'œil et l'oreille	28 jours
Biseptine®	Flacon de 250 ml Spray de 100 ml			
Dermobacter®	Flacon 125 ml Flacon 300 ml			
Dermaspraid®	Flacon 50 ml Flacon 125 ml			
<i>Hypochlorite de sodium</i>				
Amukine®	Flacon 60 ml Flacon 200 ml Flacon 500 ml	non	- Ne pas mettre en contact avec les vêtements (blanchissement)	15 jours
Dakin Cooper® stabilisé	Flacon de 250 ml Flacon de 500 ml			
<i>Hexamidine</i>				
Hexomédine®	Flacon de 45 ml Flacon de 250 ml Spray de 75 ml	non		8 jours
<i>Triclocarban</i>				
Solubacter®	Flacon 150 ml Flacon 400 ml	non	- Eviter le contact avec l'œil - Rincer après emploi	15 jours
Septivon®	Flacon de 250 ml Flacon de 500 ml Flacon de 750 ml			

LISTE POSITIVE DES DETERGENTS-DESINFECTANTS POUR LA PREDESINFECTION ET LE NETTOYAGE DES DISPOSITIFS MEDICAUX

Lors de lavage aux ultrasons vérifier toujours la compatibilité de la solution sur la notice d'utilisation

Nom commercial	Fabricant ou distributeur	Concentration d'utilisation	Présentation
AMPHOLYSINE basique	Laboratoires STERIDINE	0.50 %	Dose 25 ml Flacon 1 litre Bidon 5 litres
AMPHOLYSINE PLUS	Laboratoires STERIDINE	0.50 %	Sachet 25 ml Flacon 1 litre Bidon 5 litres
AMPHOSEPT BV	Laboratoires ANIOS	1 %	Dose 50 ml Flacon 1 litre Bidon 5 litres
ANIOSYME DD1	Laboratoires ANIOS	0.50 %	Dose 25 ml Flacon 1 litre Bidon 5 litres
ANIOSYME PLA	Laboratoires ANIOS	0.50 %	Dose 25 g Seau 2 kg Seau 5 kg
ANIOSYME PLA II	Laboratoires ANIOS	0.50 %	Dose 25 g Seau 2 kg Seau 5 kg
BOMIX	BODE France SAS	1 %, 2.50 % et 5 %.	Dose 40 ml Flacon 2 litres Bidon 5 litres
BOMIX PLUS	BODE France SAS	0.30 %	Flacon 2 litres Bidon 5 litres
ELUSEPT Concentré nettoyant désinfectant instruments	Laboratoires ELUSEPT	1 %	Sachet 20 ml Bidon 5 litres
ENZYMEX	FRANKLAB S.A.	0.80 %	Sachet 40 g Seau de 4 kg
ESCULASE 388	Laboratoires RIVADIS	0.70 %	Sachet 35 g Seau 2 kg Seau 5 kg
FIRSTSINALD	JOHNSON DIVERSEY	0.50 %	Dose 25 ml Bidon 5 litres
HEXANIOS G+R	Laboratoires ANIOS	0.50 %	Doses 25 ml et 50 ml Flacon 1 litre Bidon 5 litres
INSTRUZYME	Laboratoires STERIDINE	0.40 %	Dose 20 g Seau 2 kg Seau 5 kg
OCTANIOS BASIQUE	Laboratoires ANIOS	0.40 %	Dose 20 ml et 40 ml Flacon 1 litre Bidon 5 litres
PERIDIOL E	Laboratoire PRODENE KLINT division MEDIPROP	1 %	Sachet 50 ml Flacon 1 litre Bidon 5 litres
PHAGONEUTRE DD	Laboratoires PHAGOGENE DEC	0.40 %	Dose 20 ml Flacon 1 litre Bidon 5 litres

Nom commercial	Fabricant ou distributeur	Concentration d'utilisation	présentation
PHAGOZYME ND	Laboratoires PHAGOGENE DEC	0.65 %	Dose 32.5 g Pot 1 kg Seau 5 kg
RBS AM 35 MD	TRAITEMENT CHIMIQUE DE SURFACES	1 %	Dose 50 ml Bidon 5 litres
RIVASCOP	Laboratoires RIVADIS	0.40 %	Dose 20 ml Flacon 1 litre Bidon 5 litres
SALAVANIOS PH 7	Laboratoires ANIOS	0.50 %	Dose 25 ml Flacon 1 litre Bidon 5 litres
SALAVANIOS PH 10	Laboratoires ANIOS	0.50 %	Dose 25 ml et 50 ml Flacon 1 litre Bidon 5 litres
SEKUCLINE	Laboratoire PARAGERM	0.50 %	Dose 25 ml Flacon 1 litre
SEKULYSE	Laboratoire PARAGERM	1 %	Dose 50 ml Flacon 1 litre Bidon 5 litres
SEKUSEPT PULVER CLASSIC	Laboratoire PARAGERM	2 %	Sachet de 100g Seau de 2 kg
TFD 9	FRANKLAB S.A	0.50 %	Dose 25 ml Flacon 1 litre Bidon 5 litres

LINGETTES POUR LE NETTOYAGE ET LA DESINFECTION DES SURFACES ET DU MOBILIER

Nom Commercial	Fabricant ou distributeur	Spécificités
BACTINYL LINGETTES DESINFECTANTES	Laboratoire GARCIN BACTINYL	Marquage CE
ELUSEPT LINGETTES NETTOYANTES DESINFECTANTES INSTRUMENTS	Laboratoires ELUSEPT	Marquage CE
ELUSEPT LINGETTES NETTOYANTES DESINFECTANTES SURFACES	Laboratoires ELUSEPT	Marquage CE
PHAGOLINGETTE DESINFECTANTE D 120 et D 200	Laboratoire PHAGOGNE DEC	Marquage CE
WIP' ANIOS	Laboratoire ANIOS	Marquage CE

FICHE DE STERILISATION

DESIGNATION DES ARTICLES	PRE-TRAITEMENT			LAVAGE		AUTOCLAVE	
	Date	Heure début	Heure fin	Manuel	Ultrasons	Date	Cycle

VALIDATION DE LA CHARGE

<input type="checkbox"/> Test BD	<input type="checkbox"/> Conformité du process ou du graphique	Numéro de cycle : Date : Agrafier le graphique ou le ticket de traçabilité
<input type="checkbox"/> Test de vide	<input type="checkbox"/> Siccité de la charge (absence d'humidité résiduelle) <input type="checkbox"/> Intégrité des emballages	<input type="checkbox"/> Libération de la charge Nom

CHOISIR UN PETIT STERILISATEUR DE CLASSE B-CHECK LIST

Nom de la société Adresse	<input type="checkbox"/> Constructeur <input type="checkbox"/> Distributeur <input type="checkbox"/> Revendeur
Nom du commercial Téléphone adresse	<input type="checkbox"/> Régional <input type="checkbox"/> National
Dispositif médical	<input type="checkbox"/> Marquage CE selon directive 93/42/CEE
Dénomination	<input type="checkbox"/> Petit stérilisateur à la vapeur d'eau <input type="checkbox"/> Conforme au projet de norme Pr . EN 13060 <input type="checkbox"/> Classe B (EN 13060-2) <input type="checkbox"/> Autres
Types d'articles	<input type="checkbox"/> Solides <input type="checkbox"/> Poreux <input type="checkbox"/> Creux <input type="checkbox"/> Emballés <input type="checkbox"/> Autres
Cuve	<input type="checkbox"/> Acier inox <input type="checkbox"/> Cylindrique ou rectangulaire <input type="checkbox"/> Volume utile < 54 litres
Pompe à vide ou extraction par déplacement de gravité	<input type="checkbox"/> Existence d'une pompe à vide <input type="checkbox"/> Pompe à anneau <input type="checkbox"/> Pompe à membrane
Alimentation et Réservoir d'eau	<input type="checkbox"/> Eau d'alimentation: brute, adoucie, déminéralisée, osmosée <input type="checkbox"/> Accessibilité du réservoir (nettoyage) (diamètre branchement réseau) <input type="checkbox"/> Remplissage manuel ou automatique <input type="checkbox"/> Non recyclage de l'eau <input type="checkbox"/> Vidange manuelle ou automatique (fréquence) <input type="checkbox"/> Sécurité niveau d'eau
Porte	<input type="checkbox"/> Double verrouillage de sécurité
Joint de porte	<input type="checkbox"/> Fréquence de remplacement (nombre de cycles) <input type="checkbox"/> Disponibilité des pièces et références
Filtre à air	<input type="checkbox"/> Retient 99.5% de particules >0.3 µm

	<input type="checkbox"/> Références et disponibilité des pièces
Système d'évaluation de process	<input type="checkbox"/> Alarmes de défaut <input type="checkbox"/> Indépendant de l'enregistreur
Soupape de sécurité	<input type="checkbox"/> Présence d'une soupape de sécurité
Temps nécessaire à la mise en route	<input type="checkbox"/> Délai entre mise sous tension et alimentation
Programmes ou cycles (emballés)	<input type="checkbox"/> Bowie Dick <input type="checkbox"/> Test de vide <input type="checkbox"/> Prion (134° 18 minutes) <input type="checkbox"/> Textile (134° 10 minutes) <input type="checkbox"/> Autres :
Durée des cycles	<input type="checkbox"/> Bowie Dick : <input type="checkbox"/> Test de vide : <input type="checkbox"/> Prion : <input type="checkbox"/> Textile :
Identification en façade	<input type="checkbox"/> « Portes verrouillées » <input type="checkbox"/> « En service » <input type="checkbox"/> « Type de cycle sélectionné » <input type="checkbox"/> « Fin de cycle » <input type="checkbox"/> « Défaut » <input type="checkbox"/> « Compteur de cycles »
Enregistreur	<input type="checkbox"/> Optionnel ou intégré <input type="checkbox"/> Indépendant du système de commande <input type="checkbox"/> Enregistrement de la pression, de la température, de la durée
Installation	<input type="checkbox"/> Liste des pièces de rechange et outils <input type="checkbox"/> Manuel d'utilisation <input type="checkbox"/> Présence d'un technicien <input type="checkbox"/> Essais sur site <input type="checkbox"/> Qualification d'installation (EN 554)
Maintenance	<input type="checkbox"/> Contrat de maintenance préventive (fréquence des visites) <input type="checkbox"/> Requalification annuelle

Cette check list fait l'inventaire des principaux critères que doit investiguer le professionnel avant l'achat de tout équipement. Elle permet également de comparer de façon synthétique plusieurs stérilisateurs entre-eux.

Le matériel choisi doit impérativement répondre à la **norme EN 13060** sur les petits stérilisateurs et doit appartenir à la **classe B de cette même norme**.

BIBLIOGRAPHIE

Guides des Bonnes Pratiques du Piercing

Assistance Publique des Hôpitaux de Paris sous la direction de Jean -Baptiste GUIARD –SCHMID : décembre 2000.

Protégez vos clients et protégez-vous contre le VIH et les hépatites B et C

Ministère de la santé et des services sociaux. Bibliothèque national du Québec, 1999.

Guide d'hygiène et soins ambulatoires.

M.R. MALLARET, N. PAUZIN, A. LECOZ-IFFENECKER .C- CLIN SUD EST. Editions FRISON-ROCHE, octobre 2000.

www/hygienosia.com :

Site Internet dédié à l'hygiène et la désinfection : rubriques stérilisation/ désinfection et soins ambulatoires.

Liste positive des détergents-désinfectants.

Société française d'Hygiène Hospitalière,2004.

Risques infectieux et possibilités de prévention dans le tatouage et le piercing : l'exemple de la Savoie.

A.VILLARD. Thèse de doctorat en médecine. Université Joseph FOURRIER, faculté de médecine de Grenoble, 2004

Réglementation :

- **Arrêté du 3 décembre 2008 : relatif à l'information préalable à la mise en œuvre des techniques de tatouage par effraction cutanée, de maquillage permanent, et de perçage corporel.**
- Circulaire du 20 avril 1998 relative à la prévention du risque professionnel (annexe 1) : les précautions standard ont pour but d'éviter la transmission des infections nosocomiales* à la fois aux patients et aux soignants. Elles sont à appliquer quel que soit le statut infectieux du patient.
- Réglementation pour les déchets : livre 1, titre 1 du code de la Santé Publique (chapitre 5,8) filière des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux) et assimilés, responsabilisation des professionnels.
- Arrêté du 11 mars 2009 relatif aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité pour la mise en œuvre des techniques de tatouage par effraction cutanée, y compris de maquillage permanent et de perçage corporel, à l'exception de la technique du pistolet perce-oreille.
- Circulaire DGS/RI3 n° 2009-197 du 6 juillet 2009 concernant la réglementation relative à la mise en œuvre des techniques de tatouage par effraction y compris de maquillage permanent et de perçage corporel.